



UNSa Justice

ufap.bmao@gmail.com

CONTRÔLE DES POUBELLES

Quelle mouche les a piqués ?

Baie-Mahault, 30 avril 2024

Par une note de service diffusée le 25 avril 2024, nous apprenons que désormais l'agent posté à l'aire de livraison doit contrôler les containers poubelles à l'aide d'un pic de sondage qui ressemble fortement à un pic artisanal géant. Tout ceci sans aucune mesure d'hygiène.

Imaginez l'agent avec son pic géant le nez, voir la tête dans le container poubelle sans masque, sans gant en train de fouiller la poubelle... Mais où allons-nous ???



L'UFAP UNSa Justice s'interroge sur le mode de gestion de la direction qui pense qu'à coups de baguette magique et sans concertation avec quiconque qu'elle peut changer le mode de fonctionnement de notre établissement en envoyant les agents au casse-pipe sans aucune mesure d'hygiène.

A l'ère où la pénitencière change et les prisons se modernisent, au CP BMAO on utilise des méthodes archaïques et méprisantes.

Si vous êtes en manque d'imagination : l'UFAP UNSa Justice vous signale qu'il existe d'autres moyens de se prémunir de tout risque d'évasion en ce qui concerne les poubelles et encombrants avant leur enlèvement tels que **des compacteurs de déchets par exemple**. Et cela à l'instar des établissements de l'hexagone.

L'UFAP UNSa Justice demande le retrait pur et simple de la note de service n°115-2024/ Version A relative au contrôle des poubelles sur la cour de vidange.

Avec tout le respect que nous avons pour le métier d'éboueur, au CP BMAO les agents ont signé pour être surveillant et non éboueur.

A bon entendeur ...

Pour le bureau local UFAP UNSa Justice
Karine PRETERIENS

